

Guerre de l'Erythrée

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **41 (1896)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348239>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La fête s'est terminée par un joyeux banquet qui a eu lieu au Musée et qui a été égayé par d'excellentes productions du *Cavallerietrompeterverein der Centralschweiz*. Un seul discours a été prononcé, le toast à la Patrie.

La réunion des 25 et 26 janvier laissera le meilleur souvenir à tous ceux qui y ont pris part. Les officiers de cavalerie de la ville de Berne, sous la direction du lieutenant-colonel Wildbolz, ont reçu leurs camarades des autres cantons avec une cordialité parfaite. Le rapport satisfaisant du colonel Wille a été pour tous ceux qui l'ont entendu à la fois une satisfaction et un nouveau stimulant.

Guerre de l'Erythrée.

Notre dernière livraison laissait la campagne actuelle au moment où, sous l'impulsion de leur victoire du 7 décembre à Amba-Alagi¹, les Abyssins entreprenaient le siège de Makallé après quelques attaques de vive force vaillamment repoussées. Plusieurs assauts furent encore livrés sans autre résultat que de faire ressortir la grande bravoure des défenseurs, bataillon indigène n° 1, et de son énergique chef, le major Galliano, promu dans les entrefaites lieutenant-colonel pour mérite de guerre, par décret spécial du roi Humbert. Mais le blocus réussissait mieux : la garnison sentait chaque jour plus durement le manque d'eau. Une sortie en masse n'était pas possible devant des forces aussi supérieures que celles des Abyssins et en terrains aussi dominants ; d'autre part, des secours ne pouvaient être envoyés par le général Baratieri, en train de se concentrer une trentaine de lieues plus au nord, autour d'Adigrat, avec poste avancé à Adagamus. Dans ces circonstances, la garnison dut finir par capituler. Elle obtint sa sortie avec tous les honneurs de la guerre, par convention signée le 22 ou le 23 janvier. On n'en a pas publié le texte, et il faudrait cependant le connaître pour bien apprécier le dénouement et pour se rendre compte, entre autres, de deux singularités de cette sortie : l'escorte qu'y fit toute l'armée

¹ Le mot *Amba*, qui revient souvent dans les noms du pays, signifie *pic* ou *mont*. Le mot *mai* signifie *ruisseau* ou *torrent* ; le mot *Adi* veut dire *eau*, *puits* et par analogie *ville* ou *camp*.

ennemie jusqu'à Hausen, à mi-chemin d'Adigrat, et la retenue, pendant quelques jours encore, de dix otages, 9 officiers et 1 sous-officier. Otage de quoi ? de qui, s'il vous plaît ?... de garantie de paix ?... de marche épineuse autour et à l'ouest d'Adigrat, sur les revers de cette position ?... des jeunes Abyssins adroitement soutirés de Neuchâtel ?...

Quoi qu'il en soit, tous les officiers du lieutenant-colonel Galliano l'avaient rejoint, le 2 février, au camp d'Adagamus.

A ce moment, et tous les jours suivants, le général Baratieri recevait les renforts rapidement expédiés de Naples. Les hommes, bien armés et munitionnés, furent vite là, grâce à de vigoureuses marches de montagne; quant aux parcs d'artillerie et de provisions, au matériel de corps, en général aux gros moyens de transport nécessaires et adaptés au terrain sablonneux, rocailleux, sans vrais chemins autres que des lits de torrents desséchés ou d'après sentiers alpestres, il n'en pouvait être de même; d'où la parfaite impossibilité d'entreprendre une campagne offensive, soit de la nouvelle base momentanée d'Adigrat, soit des primitives de Massaouah et d'Asmara, ou de la ligne secondaire de forts d'Adri-Ugri, Sagaineti, Halaï, aussi vite que les amateurs de récits dramatiques le désireraient.

Ce qui est certain, c'est que le général Baratieri compte à ses ordres un effectif d'environ 33 000 hommes, dont 16 à 19 000 autour d'Adigrat, le reste dans les forts échelonnés le long des frontières et des routes d'étapes, ou en marche pour le rejoindre. Cet effectif se répartirait comme suit, d'après les derniers journaux de Rome, notamment l'*Opinione* et l'*Esercito* :

Infanterie. Environ 28 000 hommes, à savoir :

1 ^{re} brigade, général Arimondi, un bataillon alpins, 1 ^{er} bersagliers, bataillons chasseurs nos 2, 4, 9, 13, tous à 600 hommes.	Total, 4 200
2 ^e brigade (?), 2 ^e bataillon bersagliers; bataillons infanteries nos 1, 5, 6, 7, 8, 11, à 600 hommes	» 4 200
3 ^e brigade, général Albertone, 6 bataillons indigènes, y compris Galliano, et 1 bataillon milice indigène	» 10 400
4 ^e brigade, général Dabormida, 15 ^e et 16 ^e bataillons d'infanterie, à 600 hommes	» 1 200
Quelques <i>bandes</i> en formation.	

Artillerie. 66 pièces, dont 42 de montagne de 7cm., 12 de 42 mm. et 12 mortiers. Trois batteries, à 4 pièces chacune, sont servies par des indi-

gènes ; les autres, à 6 pièces, sont italiennes ; parmi ces dernières on en compte 3 à tir rapide.

Détachements, garnisons, corps en marche.

Entre Asmara et Godofelassi : 3^e et 17^e bataillons infanterie, 3^e bersagliers ; 6^e batterie de montagne italienne

Aux garnisons de Massoua, d'Asmara, de Kassala, poste à l'extrême-ouest, contre les derviches, d'Agouat, Cheren, Halaï, Ghinda, Adi-Ugri, Saganeiti, etc. : 2^e bataillon indigène, 10^e, 12^e, 14^e bataillons italiens, troupes d'artillerie et du génie, milice indigène, bandes id., batterie de montagne indigène, 60 pièces de position, un seul escadron (à Kassala).

Corps en marche de Massoua sur Asmara, ou en débarquement à Massoua.

Bataillons infanterie italienne nos 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 ; 4^e bersagliers, 9^e et 10^e batteries de mortiers, à 6 pièces ; détachements du génie ; convois administratifs ; ambulances, Croix-Rouge, mules, bétail.

Deux des bataillons sus-indiqués débarqueraient, croit-on, non à Massaouah, mais à Assab, à 120 lieues plus au sud, soit pour protéger cette possession primitive italienne, soit pour faire une diversion dans l'Aussa et l'Harrar, de concert avec les Danachils musulmans, alliés naturels des Italiens contre les Abyssins chrétiens. Le détachement d'Assab serait aux ordres du lieutenant colonel Pittaluga. Peut-être ne serait-il que l'avant-garde d'une expédition considérable, ce qui n'aurait rien d'extraordinaire dans l'aventure en cours. Peut-être aussi le bruit d'une expédition au Harrar n'est-il propagé qu'à titre de diversion au profit des opérations effectives aux environs d'Adigrat. Avec son effectif militaire normal, l'Italie peut se permettre bien d'autres diversions, fictives ou réelles.

Il faut se rappeler que les troupes italiennes envoyées en Erythrée sont formées d'hommes et cadres détachés *ad hoc* des 12 corps d'armée et non d'unités tactiques déjà existantes. Les vides qu'ils font à leurs corps sont remplacés par l'appel du reste de la levée de l'année et pourraient l'être, au besoin, par l'appel anticipé de la classe subséquente, en tout ou partie.

Les quatre brigades déjà organisées du corps Baratieri paraissent s'être établies dans de fortes positions autour d'Adigrat, front contre l'ouest, c'est-à-dire contre les premiers étages du plateau d'Adoua-Entiscio, où l'armée de Menelik aurait pris également des positions défensives. On dit celle-ci d'environ 80 mille hommes, en deux corps égaux.

Reste à savoir si ce sont des *hommes*, des combattants, ou des *âmes*. Dans leur campagne contre les Anglais de lord Napier, en 1868, les Abyssins, sous leur terrible empereur Théodoros, avaient trois ou quatre servants pour un combattant. Sur ce pied, les masses de Menelik compteraient près de 300 000 âmes, et poseraient ainsi un gros problème d'approvisionnement. Cette seule raison expliquerait qu'elles marchent le plus possible dans la contrée la moins épuisée, se tenant assez loin à l'ouest de la ligne d'opérations italienne Asmara-Senaffé-Adigrat. Au point de vue des opérations, cette situation de Menelik n'a d'ailleurs aucun désavantage pour ses projets éventuels, puisqu'elle lui permet à la fois d'assurer ses communications sur Adua, Axum et au delà, et de menacer celles des Italiens sur Asmara.

En attendant qu'une des deux armées en présence se décide à attaquer l'autre ou réussisse à se faire attaquer, elles négocient; elles cherchent à s'éclairer sur les conditions réciproques de la paix et sur la détermination de la ligne des prochaines limites.

Ce qui ne facilitera guère les arrangements pacifiques, ce sont les mesures accessoires et fiscales prises de part et d'autre.

Tandis que le gouvernement de Rome déclare solennellement en état de guerre tout son Erythrée *et les terrains qui en dépendent*, cela simplement pour aider sans doute aux réquisitions journalières et aux mesures de police, en même temps que pour régler les services et les soldes de campagne, le roi Menelik vient d'ordonner la perception du tribut de guerre dans tout le Tigré reconquis, notamment dans le Tembien, le Gheralta, l'Hamarat, provinces s'étendant jusqu'aux camps mêmes où les Italiens effectuent leurs concentrations. A cette complication quant à la future frontière territoriale s'en ajouterait une plus grave encore, toute morale, peut-être internationale: l'Italie, dit-on, voudrait essentiellement la reconnaissance de son protectorat, mal agencé par le traité boiteux d'Uccielli¹, tandis que les Abyssins, roi, reine, ras et peuples

¹ Traité du 2 mai 1889, dont l'art. 7 impliquerait, d'après le texte italien, le protectorat de l'Italie sur l'Ethiopie, tandis que le texte amarique, dit-on, donnerait au contraire le droit au Négus de se servir de l'Italie pour ses affaires en Europe, cela sans doute en compensation de ce que ses anciens ports francs d'Assab et Massaoua devenaient ports italiens.

divers n'entendent pas les choses sur ce ton, et repoussent jusqu'à l'ombre d'une vassalité quelconque. A ce compte, on ne serait pas près d'entente; il faudra une bataille décisive pour en aplanir les voies. Les Italiens la gagneront selon toutes les prévisions, s'ils ont le loisir d'y amener les renforts en route; mais leur ligne de communications sera-t-elle, pendant ce temps, assurée autant que son importance l'exigerait, et ne risque-t-on pas d'avoir à Adigrat, mais en grand, la répétition de ce qui s'est passé à Makallé ???

ACTES OFFICIELS

Nominations, mutations, transferts. — Le Conseil fédéral a procédé aux nominations suivantes :

M. le colonel Pierre Isler, à Lausanne, instructeur en chef de l'infanterie.

Cette nomination sera accueillie avec satisfaction par tous les milieux militaires et spécialement par les officiers qui ont eu le privilège de servir sous les ordres du colonel Isler.

— Le commandement du bataillon de carabiniers n° 2 (élite), a été donné au major M. Alfred Bourquin, de Neuchâtel, actuellement commandant du bataillon de carabiniers n° 2 de landwehr.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Sont promus : Colonel, le lieutenant-colonel Albert de Tscharnier, à Berne. — Lieutenant-colonel, le major Eugène Borel, à Neuchâtel. — Majors, les capitaines Théodore Helmüller, à Langenthal, et Rodolphe de Graffenried, à Berne.

Deviennent capitaines d'état-major général, les premiers-lieutenants d'artillerie Paul Lardy, à Neuchâtel; Alfred Iselin, à Bâle; Edouard Burkhard, à Zurich; Maurice de Watteville, à Thoune; Emile Sonderegger, à Hérissau; le premier-lieutenant de cavalerie Maurice du Bois, à Yverdon.

Section des chemins de fer. — Sont promus majors, les capitaines Emile Gorjat, à Lausanne; Emile Auer, à Wädensweil; Max Wild, à Saint-Gall; Henri Reitmann, à Bâle; Otto Sand, à St-Gall.

Section des vélocipédistes. — Est promu premier lieutenant, le lieutenant Fritz Eggenberg, à Berne.

INFANTERIE

Sont promus : Colonels, les lieutenants-colonels Alfred de Reynold, à Fribourg; Rodolphe Suter, à Zofingue; Alfred Zemp, à Lucerne; Eugène